

CNU 72^{ème} Section

DECLARATION DES CANDIDATS

DE LA LISTE COMMUNE ET INTERSYNDICALE

Les candidats relevant de la 72^{ème} section du C.N.U., « Epistémologie et histoire des sciences », qui se présentent ensemble aux suffrages de leurs collègues des collèges « A » et « B » sur la liste commune, dite traditionnellement, « intersyndicale », se donnent pour projet de poursuivre la tâche conduite à bien par leurs prédécesseurs. En effet, depuis la constitution de la section, sous les présidences successives de Gérard Simon, Paul Brouzeng, Gérard Emptoz et Bernadette Bensaude-Vincent, les décisions de la 72^{ème} section du C.N.U., ont été généralement bien accueillies par l'ensemble des collègues qui en relevaient : ce fait mérite d'être noté.

Dans le même esprit qui a inspiré leurs prédécesseurs, les candidats s'engagent à :

- 1- Maintenir l'indépendance, le sérieux et la transparence des procédures de qualification et, dans le respect de la confidentialité des dossiers individuels soumis à l'examen de la section en vue d'une qualification ou d'une promotion, à faire connaître par des comptes rendus publiés, le résultat statistique des décisions prises et le contenu des critères de sélection.
- 2- Préserver efficacement la spécificité organique de la 72^{ème} section et à participer activement à l'élaboration des propositions qui peuvent promouvoir l'épistémologie, l'histoire et la philosophie des sciences, des techniques et de la médecine, dans les universités françaises, tout en favorisant l'ouverture de la section aux thématiques émergentes comme celles de l'éthique des sciences et de la médecine.
- 3- Ne pas se laisser entraîner à faire dépendre le volume des qualifications du nombre des emplois à pourvoir : plus que jamais, le C.N.U. doit être une instance d'évaluation, non de recrutement. Mais la 72^{ème} section devra veiller à encourager la multiplication, dans tous les types d'établissements, d'emplois à pourvoir de maîtres de conférences et de professeurs publiés sous cette dénomination.
- 4- La 72^e section, malgré le nombre réduit de professeurs et de maîtres de conférences qui en relèvent, devra obtenir un plus grand nombre de promotions et de congés pour recherches, condition première de la dynamisation de la recherche dans les domaines qui sont les siens où la demande est croissante, à la mesure même de l'expansion des champs couverts par l'épistémologie, l'histoire et la philosophie des sciences.

Dans la constitution de la liste des candidat(e)s soumis(e)s aux suffrages des collègues, on a veillé à assurer, comme précédemment, une juste représentation des divers champs disciplinaires et courants relevant de l'épistémologie et de l'histoire des sciences et des techniques ; sous cette contrainte, on a essayé de favoriser une représentation équilibrée des candidatures masculines et féminines, de tenir compte des diverses sensibilités, écoles de pensée et orientations de méthode, de respecter une juste distribution géographique entre la région parisienne et la province. Cette diversité recherchée est le gage de délibérations objectives et sérieuses, pondérées dans l'expression, et de nature à préserver aussi bien les droits des candidats à une qualification ou à une promotion, que la recherche de l'excellence dans les décisions prises après l'étude minutieuse des dossiers examinés.